MINUSMAHEBDO

<code>BULLETIN</code> <code>HEBDOMADAIRE</code> <code>D'INFORMATION</code> <code>DE</code> <code>LA</code> <code>MINUSMA</code> · <code>numéro</code> <code>98</code> · <code>septembre</code> <code>2017</code>



MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

SOMMAIRE



DANS CE NUMÉRO

- 3 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX : LE MALI CÉLÈBRE LES VALEURS DE SOLIDARITÉ
- 5 DEUX PROJETS À IMPACT RAPIDE AU PROFIT DE MILLIERS D'ENFANTS MALIENS
- 7 UN PROJET POUR PRÉSERVER LA DIGNITÉ DES DÉTENUS HANDICAPÉS
- 9 DÉPLOIEMENT DE LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL : L'ONUDC RENFORCE SON ENGAGEMENT
- 10 COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI (CSA) : LES TRAVAUX SE SONT DÉROULÉS SOUS DE BONS AUSPICES
- 2 GAO : ARRIVÉE DE NOUVELLES RECRUES AU MOC
- 4 A GAO, LA RENTRÉE SCOLAIRE EST LA PRÉOCCUPATION
- 6 GAO : LES PROCESSUS DE CANTONNEMENT, DDR et RSS expliqués aux groupes signataires de L'ACCORD DE PAIX
- 17 GAO : LA POLICE DES NATIONS UNIES SENSIBILISE LA Société civile sur la police de proximité
- **19** Brèves
- 21 COMMUNIQUÉS











JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX : LE MALI CÉLÈBRE LES VALEURS DE SOLIDARITÉ



Le Mali a célébré pour la cinquième fois la Journée Internationale de la Paix, le 21 septembre 2017. Aux côtés des autorités locales et de la MINUSMA, à Bamako, Tombouctou et Gao, un millier de jeunes se sont mis « Ensemble pour la Paix - respect, sécurité et dignité pour tous », aux travers de manifestions socio-culturelles et sportives.

Le coup d'envoi a été donné au stade municipal de Torokorobougou à Bamako par l'Institut Mondial pour l'Autonomisation des Femmes (IMAF), avec l'appui de la Division de la Communication et de l'Information publique de la MINUSMA. Plus d'une centaine de participants, pour la plupart des jeunes, ont ainsi célébré la Journée Internationale de la paix, en présence du représentant du maire de la Commune V de la capitale malienne, des autorités coutumières, des membres des organisations locales et du personnel civil et Casques bleus de la Mission onusienne.

A l'ouverture de la cérémonie, plusieurs allocutions se sont succédé dont celle du président de l'IMAF, M. Moussa Traoré. Celui-ci n'a pas manqué de souligner l'importance de l'activité organisée pour promouvoir la paix et la cohésion sociale. Dans la même veine, Mme Myrline Sanogo-Mathieu, prenant la parole au nom de la Division de l'Information publique, a souligné le rôle des composantes (civile, police et militaire) de la MINUSMA dans la stabilité du Mali, en appui à ses populations. Félicitant les jeunes de leur implication, elle les a encouragés à réfléchir davantage sur leur rôle et la façon dont ils peuvent s'engager pour devenir de véritables acteurs de la paix et du changement dans leurs communautés.

Pour sa part, le représentant des autorités coutumières, M. Kassim Diarra, s'est réjoui de l'initiative au cours de laquelle les jeunes de sa communauté se sont prononcés contre les discriminations de toute sorte. Remerciant la

..... 2

MINUSMA, il a déclaré que « Cette paix sera possible seulement si tous les maliens acceptent de la cultiver car il est plus facile d'aller en guerre que d'amener la paix ». Abondant dans le même sens, M. Abdoul Sangaré, adjoint au maire de la commune, a salué le partenariat entre les jeunes et la MINUSMA en faveur de la paix.

Au programme de cette célébration, des pièces de théâtre en Bambara et en français, des poésies et des chorégraphies interprétées par les troupes de l'IMAF et un match de foot entre deux équipes mixtes composées de jeunes maliens et de Casques bleus. Le clou de l'activité était une prestation d'un duo de la Division de l'Information publique, Mme Odete Maninguane et M. Mamani Samassekou qui ont exprimé leur engagement à la paix au service du Mali, à travers des chansons de sensibilisation aux valeurs d'humanité, de tolérance et du vivre-ensemble.

TOMBOUCTOU SE MET À L'ÉDUCATION CIVIQUE

Pour cette journée du 21 septembre, 150 jeunes membres de diverses associations à Tombouctou ont participé à une série d'activités dont une formation et une conférence-débat portant sur la place des jeunes et le rôle de la MINUSMA dans le processus de paix, l'éducation traditionnelle, les institutions et les armoiries de l'Etat.

« Notre rôle est de sensibiliser les populations, favoriser aussi le dialogue entre les différentes communautés pour le retour d'une paix définitive dans notre pays », a déclaré Fodé Barry, Secrétaire Général du Conseil local des Jeunes de Tombouctou, lors de la mise en contexte des activités déroulées en présence du représentant du préfet de Tombouctou, M. Moise Dabo, du maire de la commune urbaine, Aboubacrine Cissé et du représentant par intérim du Chef de bureau de la MINUSMA, M. Alassane Gobi.

Le Lycée Mahamane Alassane Haidara a été le théâtre de ces évènements initiés par le Conseil Local des jeunes de Tombouctou en collaboration avec la Division de l'Information Publique de la MINUSMA. Dans l'après-midi, le terrain de jeu du Second cycle Yehya Alkaya allait accueillir deux matchs de basket Ball opposant des équipes mixtes de différents clubs de basket-ball de la cité mystérieuse.

UNE CÉLÉBRATION EN TOUTE COHÉSION SOCIALE À GAO

La cité des Askia a attendu le 22 septembre pour célébrer la Journée Internationale de la paix et le 57e anniversaire de l'indépendance du Mali. Cette double célébration était aussi l'occasion pour récompenser les cinq gagnants du concours de contes sur la paix, la réconciliation, et la cohésion sociale. La

cérémonie a connu la participation de plus de 600 personnes rassemblées au siège de la Radio Naata de Gao situé à Gadeye, un des quartiers de la commune urbaine de Gao.

Les cinq lauréats de la finale de la 3e édition dudit concours ont reçu des primes en espèces et autres cadeaux offerts par les organisateurs et les partenaires. « Nos sincères remerciements à toutes les forces internationales, dont la Force Barkhane et la MINUSMA, qui sont en train de nous aider à impulser le processus de paix, de réconciliation et de cohésion sociale au Mali », a remercié le Directeur de la Radio Naata, M. Ousmane Abdoulaye Touré, à l'endroit de tous les partenaires de réalisation de ce projet lancé en août dernier avec 75 candidats.

« La MINUSMA a été honorée de pouvoir appuyer la réalisation de cette noble initiative de la Radio Naata », a dit Mme Kane Yande Ndeye, cheffe de bureau par intérim la Mission onusienne. La cohésion sociale étant un facteur clé pour créer les conditions d'une paix durable, la Mission onusienne au Mali, à l'exemple de cette synergie d'actions développée à Gao, Tombouctou et Bamako, continuera d'allier au quotidien ses efforts avec ceux des populations maliennes, en faveur de la paix, la cohésion sociale, le respect et la protection des droits de l'homme, la protection des civils et la stabilité du pays.



DEUX PROJETS À IMPACT RAPIDE AU PROFIT DE MILLIERS D'ENFANTS MALIENS



La MINUSMA, à travers sa section de la Protection de l'Enfant a récemment financé deux projets à impact rapide de réhabilitation et d'équipement de locaux. Les deux remises ont eu lieu les 19 et 20 septembre derniers, aux profits respectifs de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) ainsi qu'à l'école fondamentale de Samé, en Commune III du district de Bamako.

« ... S'ASSOIR PAR TERRE N'EST PLUS QU'UN MAUVAIS SOUVENIR...»

Musique, bâches et chaises, en ce 20 septembre 2017, c'est l'ambiance des grands jours à l'école fondamentale de Samé, quartier populaire de la Commune III du District de Bamako. Face à l'école fondamentale, sur le terrain vague, le Maire de la Commune, les Chefs du quartier, les enseignants, les parents d'élèves et leurs enfants accueillent le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies au Mali, en charge du

pilier politique de la MINUSMA, M. Koen Davidse ainsi que M. Mohamed Ag Erlaf, le Ministre malien de l'Éducation nationale pour une cérémonie d'importance. En effet, ces officiels sont venus remettre à la communauté, 350 tables-bancs et les locaux de l'école réhabilités, pour un montant de près de 29 millions de francs CFA.

Initié par la section de la Protection des Enfants de la Mission onusienne au Mali, ce projet à impact rapide va permettre d'équiper et de réhabiliter 10 salles de classes dont la plupart étaient dans un état de délabrement avancé (peintures, sols, plafonds, portes, murs, et installations électriques). Avant cette contribution de la MINUSMA, certaines classes devaient arrêter les cours dès qu'il pleuvait car les toits fuyaient. Jusque-là, seuls 256 tables-bancs étaient disponibles. Chacun d'entre eux pouvaient supporter jusqu'à sept enfants en même temps. Sinon, c'est à même le sol que beaucoup suivaient les cours, comme en témoigne la représentante des

20 SEPTEMBRE

élèves. « S'assoir par terre n'est plus qu'un mauvais souvenir, » a déclaré celle-ci avant de poursuivre : « la MINUSMA a fait sa part maintenant, la balle est dans le camp des enfants. » Avant de céder la parole, la jeune fille a plaidé pour la mise à disposition d'une bibliothèque, d'une salle informatique et d'un forage pour l'assainissement.

Avec un effectif total de 1611 enfants dont 862 filles, l'école fondamentale de Samé est le seul établissement public des alentours. Il accueille également les enfants des quartiers voisins que sont Diakoni et Kouliniko. Des quartiers qui, faute d'infrastructures suffisantes, connaissent un taux de décrochage scolaire très élevé.



Le Représentant adjoint du Secrétaire général de l'ONU, M. Koen Davidse, a indiqué qu' : « à travers ce projet, la MINUSMA a le souci à la fois de répondre aux besoins des enfants et des enseignants mais aussi aux nombreuses attentes des parents qui pensent que l'école doit être celle de la réussite.»

Le Ministre de l'Education a quant à lui salué la MINUSMA et invité les élèves et les enseignants à faire bon usage des équipements puis, à redoubler d'efforts pour une meilleure réussite scolaire.

SOUTENIR LES ENFANTS MAIS AUSSI LES STRUCTURES QUI LES PROTÈGENT

La veille, c'est la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) qui a bénéficié d'un appui en matériels informatiques et de bureau. En présence du Secrétaire général et de nombreux autres hauts fonctionnaires du Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille (MPFEF le Ministère de tutelle), d'acteurs du secteur de la protection de l'enfance et de l'UNICEF, la MINUSMA a offert plusieurs ordinateurs, imprimantes, bureaux, chaises et armoires. Ce ne sont pas moins de 21 millions de FCFA qui ont été consacrés à cet appui.

Les équipements offerts permettront une amélioration significative de la coordination, du contrôle et du suivi de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion de l'enfant et du bien-être familial. En initiant ce projet à impact rapide, la Section de la Protection des Enfants de la MINUSMA, contribue donc à renforcer le système national de protection de l'enfant.

Le Secrétaire Général du MPFEF, M. Mohamed Attaher Maiga et Mme Solange Vasse, la Cheffe de la Section de la Protection pour l'Enfance de la MINUSMA, se sont tous deux félicité de la poursuite de ce partenariat fécond, au bénéfice exclusif des enfants du Mali.



...... 6

UN PROJET POUR PRÉSERVER LA DIGNITÉ DES DÉTENUS HANDICAPÉS



Ce 19 septembre 2017 à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako (MCA), s'est tenu en présence des Ministres de la Justice et des droits de l'homme, la cérémonie de remise officielle du projet de la MINUSMA, pour l'amélioration des conditions de détention des personnes handicapées.

Cette cérémonie vient parachever un projet à impact rapide d'un montant de 14 610 500 frs CFA, réalisé en partenariat avec la Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées (FEMAPH). D'une durée d'exécution de six mois, ce projet comportait trois volets essentiels : la formation des agents de l'administration pénitentiaire

sur les droits des personnes handicapées dans le cadre de la détention ; la construction de rampes d'accès et enfin, la mise à disposition d'équipements d'accès et de mobilité (Béquilles, sanitaires et fauteuils roulants). Présidée par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en présence du Ministre des droits de l'homme et de la réforme de l'Etat, le niveau de représentation de l'Etat malien à cette cérémonie, témoigne de l'attachement des autorités du Mali au respect des droits de l'homme en général et de celles et ceux qui ont des besoins spécifiques.

C'est le Régisseur de la Maison Centrale d'Arrêt MCA de Bamako qui le premier a pris la parole

pour adresser la bienvenue à ses hôtes du jour mais également, remercier les différents acteurs pour leur implication dans l'amélioration des conditions de détention dans son établissement. Il a ensuite rendu hommage à la MINUSMA qui a, il v a peu de temps, amélioré les conditions de sécurité à travers un projet de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires et qui aujourd'hui, sous l'impulsion de la Division des droits de l'homme et de la Protection, vient y améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, notamment au niveau de leur mobilité au sein de l'établissement.

Succédant au Régisseur de la MCA

de Bamako, au pupitre le Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection, représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a entamé son propos en saluant la présence de deux Ministres. Pour M. Guillaume Ngefa, la présence de ces deux membres du Gouvernement vient réaffirmer l'attachement de l'Etat malien aux valeurs d'humanité et au respect des engagements pris, conformément à la Convention sur les droits des personnes handicapées. Il a également tenu à rappeler le contexte du projet, né des suites d'une visite des lieux faites par le Ministre des Affaires Religieuses et du Culte, M. Thierno Amadou Omar Hass Diallo. Souffrant lui-même d'albinisme, il s'était engagé à relayer à qui de droit, l'expression des besoins spécifiques des détenus vivant avec un handicap.

Selon Guillaume Ngefa ce projet, certes modeste, apporte tout de même une solution à un problème. « Nous avons chacun en nous un handicap et nous sommes tous de potentielles personnes handicapées car, une maladie ou un accident peut nous faire basculer vers le handicap. Nous avons vu les personnes handicapées ramper pour entrer dans des toilettes, s'exposer à des maladies et souffrir doublement du fait que rien n'est prévu pour leurs besoins spécifiques. Nous avons trouvé ces conditions inhumaines et avons voulu y remédier car, il s'agit de la protection des droits de l'homme et de la dignité humaine, » a conclu le Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA. Le Président de la Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées (FEMAPH) a quant à lui salué l'engagement de la Division de droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA mais aussi, l'accompagnement du Gouvernement du Mali. D'après le militant de la cause des personnes handicapées, ce projet relève de la mise en œuvre de l'article III de la Convention sur les droits des

personnes handicapées à travers la facilitation de l'accès.

« Un travail remarquable à la MCA, » ce sont ces mots que le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Me Mamadou Ismaila Konaté, a choisi pour qualifier ce projet. Tout en félicitant la MINUSMA et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour leur engagement aux côtés du Gouvernement malien, le Ministre de la Justice a également solennellement demandé au Directeur National de l'Administration Pénitentiaire, que les besoins spécifiques des personnes handicapées soient pris en compte dans le nouveau règlement intérieur en cours de révision. Au cours de son allocution, le Ministre Garde des Sceaux a rappelé que : « la prison qui est un lieu de privation de liberté est avant tout, un lieu de vie, il faut à la fin que le pensionnaire puisse en sortir valorisé et réinséré socialement. Cela passe entre autres, par l'accès à l'enseignement professionnel ». Et le Ministre Konaté d'ajouter : « J'invite la MINUSMA, à soutenir le Gouvernement à travers un projet de centre de formation professionnelle à la MCA et, à multiplier les projets en faveur des droits de l'homme des personnes privées de liberté à Bamako mais également dans les régions du Mali ».

Avec un passé de militant des droits de l'homme, fils d'handicapé visuel faisant partie des initiateurs de l'Institut National des Jeunes aveugles du Mali (IJA) et co-fondateur de la FEMAPH, c'est non sans une certaine émotion que le Ministre a rendu un vibrant hommage aux défenseurs des droits de l'homme. En ayant une pensée particulière, pour celles et ceux qui défendent les droits des personnes à besoins spécifiques.

La remise des équipements, la coupure du ruban symbolique et la visite des lieux ont mis fin à cette cérémonie.



DÉPLOIEMENT DE LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL : L'ONUDC RENFORCE SON ENGAGEMENT



La menace représentée par la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, le trafic de drogue et d'autres crimes graves paraît souvent insurmontable. Les réseaux illicites sont puissants et souples, et grâce à leur faculté d'adaptation et leur évolution, ils semblent toujours avoir une longueur d'avance sur les organismes d'application de la loi.

Les fonds et les infrastructures financières sont essentiels pour que la plupart des grands réseaux criminels et terroristes soient efficaces, mais les finances ne sont pas seulement une capacité critique, elles peuvent aussi constituer une vulnérabilité critique.

Dans ce cadre, l'ONUDC, avec le soutien de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Mali (CENTIF) et la participation de la Mission multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA), a récemment organisé une formation en enquête financière en matière de lutte contre le financement du terrorisme, à Bamako du 7 au 10 août 2017.

Cet atelier avait pour but d'établir et entretenir un réseau d'experts spécialisés dans le démantèlement des réseaux terroristes. L'objectif était d'établir des méthodes de lutte contre leurs financements mais aussi d'identifier les prochaines étapes de ce processus dans la région, et les informations nécessaires et actions envisageables dans ce domaine.

Les participants ont confirmé l'importance capitale de cet exercice, permettant l'échange d'informations

sur les thématiques régionales et une meilleure coopération future dans le cadre de la perturbation financière des réseaux terroristes. Au cours de l'atelier, auquel ont participé 21 représentants de différentes autorités répressives et judiciaires du Mali, les experts ont introduit les concepts et suivi les structures exposés dans le manuel de perturbation financière de l'ONUDC. Cet ouvrage rassemble les meilleures pratiques des Etats Membres afin de maximiser l'efficacité de la perturbation financière contre les réseaux criminels et terroristes. Les concepts enseignés furent ensuite appliqués tout au long de la formation, grâce à l'utilisation d'un scénario fictif présentant les méthodes de financement d'un groupe terroriste. Bien qu'hypothétique, le scénario visait à illustrer les menaces actuelles de la région, et se précisait chaque jour de la formation afin de refléter le cycle propre à la collecte et l'analyse de renseignements opérationnels.

Développé par le Programme global de l'ONUDC contre le blanchiment d'argent, les recettes du crimes et le financement du terrorisme avec le soutien de la CENTIF, la formation était organisée en coopération avec la MINUSMA pour promouvoir la stabilité dans le pays et soutenir les efforts de contre financement du terrorisme.

Source: UNODC / http://www.unodc.org Lien article: http://www.unodc.org/ westandcentralafrica/fr/2017-08-10-gpml-trainingmali.html



COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI (CSA) : LES TRAVAUX SE SONT DÉROULÉS SOUS DE BONS AUSPICES



La vingtième session ordinaire des travaux du comité de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger (CSA) s'est tenue le lundi 11 septembre 20017 a l'ex-CRES de Badalabougou.

Ont pris part à cette réunion d'évaluation de la mise en œuvre de l'accord, les parties maliennes (Gouvernement-Coordination des Mouvements de l'Azawad et la Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014) ainsi que les membres de la Médiation internationale.

Apres avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, notamment, la présentation par le Gouvernement des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord, la présentation du rapport du sous-comité Défense et Sécurité, la désignation de l'Observateur indépendant ainsi que l'organisation et le fonctionnement du comité du suivi de l'accord, le président du CSA, l'Ambassadeur Ahmed Boutache, a donné lecture de la lettre émanant du ministre

algérien des affaires étrangères, se félicitant de la trêve du 23 aout et de son renouvellement en date du 6 septembre 2017.

Le chef de la délégation des membres du gouvernement du Mali, le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Tiénan Coulibaly a informé les participants aux travaux des efforts entrepris par les plus hautes autorités depuis la tenue de la dernière session du CSA, pour accélérer la mise en œuvre de l'accord. Il a ensuite réitéré l'engagement du gouvernement à poursuivre les discussions avec les mouvements signataires, en vue de créer les conditions propices à l'accélération de sa mise en œuvre. Le ministre a salué les démarches entreprises par la communauté internationale et conduites par le Représentant Spécial du Secrétaire General des Nations Unies, Chef de la MINUSMA, ayant abouti à un accord de trêve entre les mouvements signataires en conflit.

S'agissant du calendrier électoral, le gouvernement

a fait le point sur l'état d'avancement des reformes législatives en cours, notamment le code des collectivités territoriales et la loi sur la libre administration des collectivités territoriales, préalables à la tenue des élections communales, locales et régionales prévues initialement fin octobre et fin novembre respectivement. Il a informé le comité d'un probable report de quelques semaines desdites élections afin de privilégier une adoption consensuelle de ces projets de loi entre les parties maliennes.

L'ambassadeur Hamed Boutache a vivement encouragé les parties maliennes à poursuivre leurs discussions afin de s'accorder sur un chronogramme actualisé et les modalités d'opérationnalisation du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) à Kidal et à Tombouctou.

Le comité s'est ensuite penché sur la désignation de l'observateur indépendant. A ce titre, les membres du comité se réuniront très prochainement sous l'égide du président Pierre Buyoya pour définitivement entériner le choix de l'observateur.

Le président du CSA a encouragé le gouvernement et les mouvements armés à s'inscrire résolument dans la mise en œuvre intégrale de l'accord, avec un effort tout particulier à porter sur le DDR-Intégration et la réforme du secteur de sécurité.

A noter que les travaux de la vingtième session du comité de suivi de l'accord ont enregistré la participation de huit membres du gouvernement et se sont déroulés sous de bons auspices selon son président. Ces travaux ont été sanctionnés par un point de presse co-animé par le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Tiénan Coulibaly, le président du CSA, Hamed Boutache et l'Adjoint chargé des affaires politiques du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Koen Davidse.

 NUSMAHEBDO • 2017 MINUSMAHEBDO • DU 15/09 AU 27

GAO : ARRIVÉE DE NOUVELLES RECRUES AU MOC



Après l'attaque qui avait tragiquement frappé le MOC le 18 janvier dernier, la Commission Technique de Sécurité (CTS) s'est réunie pour procéder au pourvoi des postes laissés vacants par les disparus. Ainsi, les signataires de l'accord ont soumis de nouvelles listes qui ont été validées par la CTS.

De commun accord, les différentes parties, en partenariat avec la MINUSMA, ont procédé à l'enregistrement de 18 nouveaux combattants dont deux de la CMA et 16 de la Plateforme. C'était le lundi 11 septembre dernier au siège du MOC. La MINUSMA, à travers sa section DDR/SSR, a organisé ce nouvel enregistrement

des combattants du MOC. « Nous avons reçu une note de la CTS nous demandant de remplacer ceux qui étaient décédés lors de l'attaque du 18 janvier. Nous avons au total 45 remplaçants dont 26 de la CMA et 19 de la plateforme. Aujourd'hui nous sommes là pour faire le profilage et l'enregistrement manuel des 18 combattants qui sont arrivés, » a expliqué Madame Aimée Thérèse Faye, responsable régional de la section DDR/RSS de la MINUSMA à Gao.

Pour remplacer au sein du dispositif les postes laissés vacants par leurs combattants disparus, les groupes armés ont privilégiés le recrutement des proches des défunts qui sont aussi des combattants membres desdits groupes. « Nous avons perdus 18 combattants au niveau de la plateforme lors de l'attentat. Nous sommes ici aujourd'hui pour remplacer ces frères. Nous avons d'abord consulté les familles des victimes pour savoir s'ils n'ont pas de proches qui sont aussi des combattants pour les remplacer,» a précisé M. Djibril Diallo, Secrétaire Général du CMFPR1 (Plateforme).

Cette activité a mobilisé toutes les composantes de la MINUSMA accompagnées des plus hauts responsables. Dès l'aube, les civils, la Force et la Police étaient au siège du MOC pour commencer ce processus qui complètera le bataillon du MOC. « C'est un signe très important du progrès qui arrive. Nous voyons les anciens ennemis qui se mettent ensemble pour participer au processus de désarmement. La MINUSMA est donc là pour accompagner ce processus à travers plusieurs sections de la Mission. Notre défi est que le MOC puisse réussir dans les autres régions comme ici à Gao. Nous devons rester mobilisés et unis pour bâtir la paix et surtout ne pas nous laisser distraire par les ennemis de cette paix, » a lancé le Général de division Marc Ollier. Chef d'état-major de la force de la MINUSMA en visite à Gao.

« UN GRAND JOUR POUR LE MOC »

Cet exercice de recrutement complétera l'effectif des combattants du MOC et l'opérationnalisation des actions de ce bataillon qui doit effectuer les patrouilles mixtes, la sécurisation des autorités intérimaires et celle des sites de cantonnement. Tout ce processus

se déroule sous la vigilance de la division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, entre autre chargée de veiller au respect des droits de l'homme. Un rôle très clair qu'explique Madame Ndeye Yandé Kane, la responsable régionale de la division des droits de l'Homme à Gao : « nous nous assurons que tous les combattants enregistrés ne sont pas impliqués dans des cas de violations des droits de l'homme ». La MINUSMA a également impliqué son unité chargée de la Conduite et de la Discipline et celle en charge de la prévention du VIH/SIDA. Selon M. Leonard Ndikiminwe, officier de l'unité Conduite et Discipline à Gao, il s'agit : « d'apporter un message aux combattants du MOC qui sont aujourd'hui des combattants de la paix, afin qu'ils se comportent avec exemplarité vis-à-vis des populations pour lesquelles ils sont engagés ».

La présence du Commandant du Secteur Est de la MINUSMA,

du Chef régional de la Police des Nations Unies, accompagné par le Chef d'Etat-major de la MINUSMA venu de Bamako, n'a pas laissé le Coordinateur du MOC indifférent. « Aujourd'hui est un grand jour pour le MOC, » a lancé le Colonel Sidi Mohamed Ag Rhissa, Coordinateur régional du MOC, avant de poursuivre : « c'est l'occasion pour changer les éléments que nous avons perdu le 18 janvier. Malgré cette attaque et les nombreux affrontements entre les deux groupes armés, la cohésion est restée au beau fixe au sein du MOC. Nous saluons l'accompagnement de la MINUSMA à chaque étape du processus ».

Le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) est un instrument de confiance prescrit par l'Accord de Paix et Réconciliation issu du processus d'Alger. Il fait partie des mesures les plus importantes de cet accord. Son opérationnalisation est donc un pas de plus vers la paix.



A GAO, LA RENTRÉE SCOLAIRE EST LA PRÉOCCUPATION



Les autorités intérimaires ont mobilisé tous les acteurs scolaires et les leaders communautaires des régions de Gao et Ménaka autour de la reprise effective des classes dans toutes les communes. Plus de 300 participants ont pris part à cette rencontre qui s'est déroulée dans la salle de conférence du gouvernorat de Gao, mercredi 13 septembre 2017.

Cette rencontre inédite facilitée par la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA à Gao, était pilotée par le Président de l'Autorité Intérimaire. Accompagné au présidium par le Conseiller aux affaires juridiques et administratives du Gouverneur de Gao. Le premier responsable de l'autorité intérimaire a, dès l'ouverture de la séance, exhorté les participants venus des cercles des régions de Gao et Ménaka, à faire des propositions concrètes, constructives et locales pour donner la chance aux enfants d'aller à l'école.

« Nous avons été libérés depuis 2013. Nous ne sommes plus sous occupation. Il est inconcevable qu'une cinquantaine d'école reste fermée. Les enfants qui étaient en 6e année et qui avait 13 ans à ce moment, en ont aujourd'hui 17! On ne sait plus s'ils doivent être en classe et ce sont ces enfants qui sont utilisés pour faire autre chose... La plupart de ces enfants sont abandonnés à eux même surtout dans les zones nomades, » a rappelé le Président de l'Autorité Intérimaire avant d'insister en incitant chaque acteur local à s'impliquer individuellement, avec les moyens du bord, pour une reprise de la vie scolaire.

« Si nous attendons que l'Etat arrive pour ouvrir ces écoles, ces écoles n'ouvriront jamais. Si nous attentons qu'une armée aille sécuriser les écoles pour les ouvrir, elles n'ouvriront jamais. Si nous attendons qu'une ONG nous invite à venir ouvrir les écoles, elles n'ouvriront jamais...» a-t-il plaidé.

Après les procédures d'ouverture de séance, chaque Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de chaque commune a fait l'état des lieux des différentes écoles. Un exercice qui a permis aux acteurs de mieux s'enquérir de la situation des écoles de la région. La situation sécuritaire, l'absence de cantines scolaires, le déplacement des enseignants, la lenteur dans le



recrutement des enseignants... sont entre autres les difficultés signalées pendant cette rencontre. Une première, selon un enseignant qui a salué cette initiative.

« Nous sommes heureux de voir que les enseignants soient associés pour la première fois à une telle rencontre. Sinon, comment peut-on parler de l'avenir de l'école, sans demander l'avis de l'enseignant?» s'est interrogé M. Daouda Maiga, enseignant à Gao.

A la lumière des différentes interventions sur l'état des lieux et les propositions pertinentes pour la réouverture des classes, les partenaires internationaux dont OCHA et la MINUSMA, ont manifesté leur soutien à cette initiative. Ils ont également exprimé à nouveau leur disponibilité à accompagner l'état. « La MINUSMA a dépensé plus de 380 millions de francs CFA dans les infrastructures scolaires dans les régions de Gao et Ménaka. Nous sommes disposés à accompagner aussi dans le domaine scolaire, tout en encourageant les différentes localités qui ont bénéficié de ces infrastructures à les utiliser pour l'intérêt des enfants, » a déclaré Madame Ndeye Yandé Kane.

Quelques chefs coutumiers et religieux ont quant à eux, insisté sur la nécessité de rouvrir les classes cette année pour que les enfants reprennent le chemin de l'école. Ils ont promis de faire le nécessaire pour que l'école soit opérationnelle dans leur localité. Ces actions vont consister, entre autres, à faire quitter les groupes armés qui occupent des établissements scolaires et à encourager les enseignants à revenir à leurs postes.

Préoccupation majeure de l'ensemble des participants, la reprise effective des cours dans tous les établissements de la région est la priorité des priorités. En témoigne cette rencontre, dont les 300 participants ne percevaient aucun per diem. De l'avis d'un observateur, c'est la première fois qu'une telle rencontre se tient sans que les participants ne réclament un sous. La détermination était telle qu'une grand partie d'entre eux ont voulu rester jusque tard dans la journée, pour trouver les solutions idoines aux problèmes de l'école dans la région.

20 SEPTEMBRE

GAO : LES PROCESSUS DE CANTONNEMENT, DDR ET RSS EXPLIQUÉS AUX GROUPES SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE PAIX



La Commission Nationale de DDR (CNDDR) et la MINUSMA, à travers sa section de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS-DDR), ont conjointement organisé, le mardi 19 septembre 2017, un atelier de sensibilisation sur les processus de cantonnement, du désarmement, démobilisation et réinsertion et réintégration (DDR) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) au Mali. L'objectif est de susciter l'adhésion et la participation des 54 participants issus de la Coordination du Mouvement de l'Azawad (CMA) et de la Plateforme, afin qu'ils deviennent des agents de sensibilisation auprès de leurs frères d'armes et de leurs communautés et, préparer ainsi ces dernières, à l'acceptation des ex-combattants après la démobilisation.

Le Colonel Abdelkadri Ibrahim Maiga de la Plateforme et M. Ibrahim Haidara, chef militaire de la Coordination du Mouvement de l'Azawad (CMA) ont également pris part à cet atelier de sensibilisation sur les processus de cantonnement, du DDR et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) au Mali. Les deux dirigeants de ces mouvements armés et signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation sont d'avis que des "informations utiles" sur ces

différents processus doivent être fournies et comprises par tous les acteurs de la scène politique. Selon eux, cet atelier permettra de faire avancer les perspectives de paix durable, de réconciliation nationale, de démocratie et de respect des droits de l'homme au Mali.

Divers sujets ont été abordés durant cette journée, à savoir le DDR "classique" dans les opérations de maintien de la paix, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, l'état de mise en œuvre du processus national de DDR et de RSS au Mali, ainsi que sur la contribution des groupes armés dans la sécurisation de la ville de Gao en particulier et de la région en général.

Présidée par le représentant du Gouverneur de la région de Gao, M. Hamadou Barry, la cérémonie d'ouverture a enregistré plusieurs allocutions dont celles du Maire de la Commune urbaine de Gao, du Président de l'Autorité Intérimaire, du Coordinateur régional de la CNDDR, de la Cheffe de Bureau par intérim de la MINUSMA dans la région et du représentant du Directeur de la section RSS-DDR de la même Mission onusienne.

GAO: LA POLICE DES NATIONS UNIES SENSIBILISE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA POLICE DE PROXIMITÉ



La Police des Nations Unies (UNPOL) à Gao, a organisé les 19 et 20 septembre 2017, une séance de sensibilisation au profit d'une trentaine de membres de la société civile, sur la police de proximité. Cette nouvelle approche, en cours d'expérimentation à Bamako et Mopti, a suscité un grand intérêt chez les participants réunis dans la salle de conférence du conseil régional de la jeunesse de Gao.

« Nous avons initié cette séance de sensibilisation pour que la société civile prenne conscience de son rôle dans la nouvelle approche qui est le concept de la sécurité de proximité. L'objectif est de trouver dans le cadre du partenariat participatif et inclusif avec les forces de défense et de sécurité, des réponses efficaces et efficientes aux préoccupations sécuritaires des populations de Gao, » a souligné le Général Mohamed Prince Aledji, Commandant régional d'UNPOL à Gao. Sont également impliqués d'autres acteurs issus du Tribunal de Grande Instance et de la MINUSMA, notamment de la Division des Affaires Civiles et de celle de la Communication et de l'Information Publique, ainsi que de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires. Ces différents intervenants ont successivement apporté des informations sur le rôle de la jeunesse dans le processus de paix, le fonctionnement de l'appareil judiciaire et le mandat de la MINUSMA.

L'Officier chargé de la police de proximité au niveau de la section de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la MINUSMA à Bamako, M. Kaylou Seydou a

; ······ 17 ······



expliqué que, compte tenu de l'état des lieux de la situation sécuritaire au Mali, les autorités ont opté pour cette nouvelle approche afin de réinstaurer la confiance entre la population et sa police. La rencontre se voulait un cadre d'information et de sensibilisation de la société civile sur le concept de police de proximité et de l'importance de l'implication de la population dans le dispositif sécuritaire. « La police de proximité a plusieurs principes dont le partenariat, le rapprochement avec les populations, la résolution des conflits avec les populations et surtout son caractère inclusif. Donc, elle va impliquer toutes les couches de la société dont les leaders religieux et coutumiers. Elle va ainsi transformer le citoven en producteur de sécurité avec le pouvoir d'orienter la politique sécuritaire des forces de l'ordre », a poursuivi M. Seydou.

Les participants ont soulevé plusieurs interrogations, dont l'importance des patrouilles de la Police des Nations Unies à Gao, la nécessité de la mise en œuvre du MOC, les mesures sécuritaires prises pour assurer la sécurité sur les axes routiers afin de réduire le taux de criminalité, ou encore le processus

de Désarmement Démobilisation, Réinsertion et Réintégration (DDR). Pour les experts intervenants sur ces questions lors de cette séance, les différents dispositifs sécuritaires dans la région « pourraient être beaucoup plus efficaces avec la collaboration des populations ». L'un des Juges qui siège au Tribunal de Grande Instance de Gao, M. Tiecoura Konaté a loué l'initiative « Mais, encourage la sensibilisation des acteurs avant de commencer à exécuter ce projet », a-t-il exhorté.

Les participants ont manifesté un grand intérêt à l'égard de la démarche, tout comme à la toute première rencontre tenue au mois d'août. « La police de proximité est une très bonne chose à notre avis. Et nous sommes heureux de voir que la société civile soit associée dès le départ à cette initiative. Nous voyons la nécessité d'associer les populations pour le partage de l'information, afin de renforcer l'efficacité de nos forces de défense et de sécurité dans notre région avec l'appui des forces internationales », a estimé M. Aliou Moussa Maiga, du Mouvement des Jeunes Patriotes de Gao.

21 SEPTEMBRE RENCONTRE ENTRE LA COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD ET LA PLATEFORME DU 14 JUIN **2014 D'ALGER**

Du 15 au 19 septembre 2017, une soixantaine de délégués des groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issus du processus d'Alger, la CMA et la Plateforme, se sont réunis à l'Ex-CRES de Bamako. Au-delà des questions pertinentes liées aux blocages de la mise en œuvre dudit accord, cette importante rencontre de réconciliation, à laquelle les membres de la Médiation internationale et le gouvernement du Mali ont été conviés, vise à créer un climat de confiance entre les parties.

Saluant cette initiative, la MINUSMA aux côtés du gouvernement, a apporté tout l'appui nécessaire pour la bonne réussite de cette rencontre inter-mouvements.

À noter que suite à la reprise des hostilités entre ces parties, en juillet dernier, un accord de trêve de 15 jours a été obtenu et renouvelé le 6 septembre 2017 pour une durée de 30 jours.



21 SEPTEMBRE

C'est « Ensemble pour la Paix – respect, sécurité et dignité pour tous » que le Mali, aux côtés de la famille des Nations Unies, en particulier la MINUSMA, a commémoré pour la cinquième fois, hier 21 septembre, la Journée Internationale de la paix, au stade municipal de Torokorobougou de Bamako. En image, les moments forts.



21 SEPTEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Chaque année à travers le monde, nous célébrons la Journée internationale de la paix le 21 septembre. Cette journée a été déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de renforcer l'idéal de paix, tant au sein des pays et qu'entre les pays eux-mêmes.

Le thème de la Journée en 2017 est : « Ensemble pour la paix : Respect, dignité et sécurité pour tous ».

Ce thème a été choisi pour mettre à l'honneur la Campagne ENSEMBLE, une initiative mondiale des Nations Unies qui favorise le respect, la sécurité et la dignité pour toute personne forcée par les circonstances à fuir son domicile à la recherche d'une vie meilleure.

ENSEMBLE réunit les organismes du système des Nations Unies, les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des entités du secteur privé et de la société civile, des établissements universitaires et des citoyens dans le cadre d'un partenariat mondial en vue de soutenir la diversité, la non-discrimination et l'acceptation des réfugiés et des migrants. La campagne a été lancée le 19 septembre 2016 à l'occasion du Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants.

« En période d'insécurité, les groupes dont la différence est visible, sont pris pour boucs émissaires, par facilité », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. C'est la raison pour laquelle il faut résister aux forces cyniques qui cherchent à diviser les communautés et à diaboliser autrui. « La discrimination nous avilit tous. Elle empêche les personnes et les sociétés de réaliser tout leur potentiel », a-t-il déclaré en janvier 2017, lors d'un Forum de haut niveau sur la lutte contre la discrimination et la haine envers les musulmans.

Cette année, la Journée internationale de la paix mettra donc en évidence l'engagement et la mobilisation d'individus issus des quatre coins du monde en faveur des réfugiés et des migrants. Nous partagerons les expériences vécues par les communautés qui accueillent celles et ceux forcés de fuir leur foyer, ainsi que des récits de réfugiés et de migrants.

Notre objectif est de mettre en lumière les bénéfices mutuels de la migration mais aussi d'aborder les craintes et les questions qui surgissent au sein des communautés d'accueil. L'initiative vise à réfléchir ensemble à toutes ces questions et défis, tout en rappelant l'un de nos fondements commun : notre humanité. Les jeunes joueront un rôle central dans ces manifestations. Ils pourront, par exemple, se porter volontaire pour rendre service dans leur communauté ou témoigner leur amitié à d'autres jeunes réfugiés ou migrants dans leur classe ou leur voisinage.

21 SEPTEMBRE

TOMBOUCTOU: LES JEUNES COMMÉMORENT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Le Conseil Local des jeunes de Tombouctou, en collaboration avec le Bureau de l'Information Publique de la MINUSMA a procédé, ce matin au Lycée Mahamane Alassane Haidara, au lancement des activités de commémoration de la Journée Internationale de la Paix, en prélude à celle de l'indépendance du Mali le 22 septembre.

Au cours de cette activité les participants ont été édifiés sur le rôle de la MINUSMA dans le processus de paix au Mali, les armoiries de l'Etat et l'éducation traditionnelle.

La cérémonie a rassemblé une centaine de jeunes leaders, en présence de M. Moise Dabo, représentant le préfet de Tombouctou, M. Aboubacrine Cissé, Maire de la cité des 333

saints, ainsi que Monsieur Alassane Gobi, responsable de la Section des Droits de l'Homme et de la Protection, représentant le Chef du Bureau régional de la MINUSMA.

Les festivités se poursuivront cet après-midi avec une formation sur la citoyenneté active, le rôle de la jeunesse dans le processus de paix et des matchs de basket, en dames et hommes, entre des équipes mixtes des différents clubs de Tombouctou.





COMMUNIQUÉS

20 SEPTEMBRE

ATTAQUES CONTRE LA MINUSMA À KIDAL

Bamako, le 20 septembre 2017- Ce matin vers 5h30, le camp de la MINUSMA à Kidal a été la cible d'une attaque complexe, faisant un blessé parmi ses Casques bleus. Les enquêtes préliminaires font état de trois attaques à la roquette et aux mortiers.

Grâce au dispositif de défense installé autour de la ville, deux attaques simultanées menées contre des postes avancés ont été repoussées par les Casques bleus. La MINUSMA a également engagé avec succès sa force de réaction rapide, en renfort à ce dispositif afin de traquer les terroristes ayant pris la fuite.

La MINUSMA condamne dans les termes les plus vigoureux ces attaques lâches et abjectes. Elle rappelle que les attaques visant des soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international.

« Ces attaques n'entameront nullement la détermination de la Mission à poursuivre son mandat aux côtés de tous ceux qui se sont engagé dans la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix » a déclaré, M. Koen Davidse, Représentant spécial adjoint du Secrétaire du général de la MINUSMA.

24 SEPTEMBRE

Bamako, le 24 septembre 2017 - Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (RSASG) des Nations Unies, M. Koen Davidse, condamne fermement l'attaque à la mine ou engin explosif contre des Casques bleus qui escortaient un convoi sur l'axe Anefis - Gao, dans la région de Gao.

Un premier bilan indique que l'explosion, à 7 heures ce matin, a entraîné la mort de 3 Casques bleus de la MINUSMA, 5 autres ont été sérieusement blessés. Une force d'intervention rapide a immédiatement été déployée sur les lieux pour sécuriser le périmètre et permettre la prise en charge des victimes.

"Nos pensées vont en premier lieu aux famille et aux proches. Nous les assurons de tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve. Qu'ils sachent que la Mission mettra tous les moyens en oeuvre pour que justice soit rendue. Aux blessés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement, " a déclaré M. Koen Davidse.

M. Davidse réitère avec force l'engagement de la MINUSMA auprès du Gouvernement du Mali et des mouvements signataires dans leurs efforts de mise en oeuvre de l'Accord de paix.

20 21

24 SEPTEMBRE

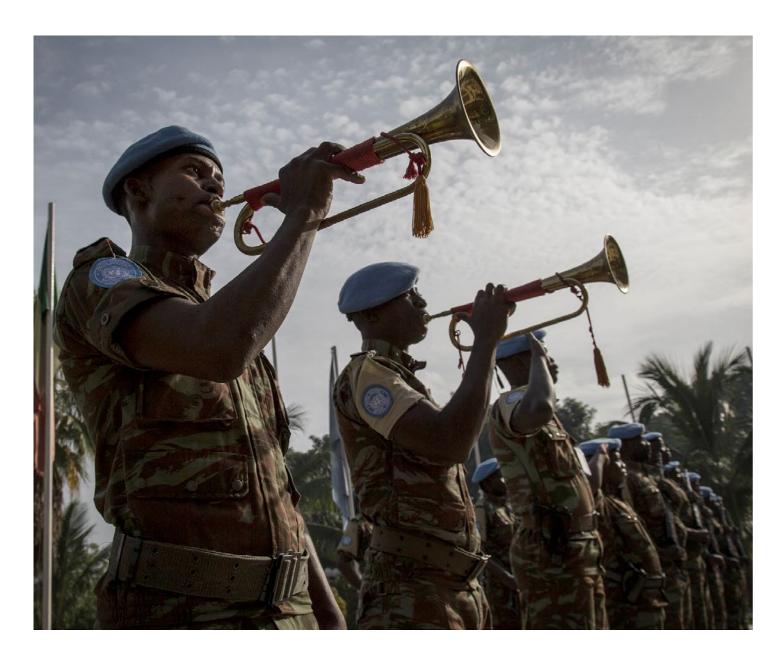
Le Secrétaire général condamne l'attaque perpétrée aujourd'hui contre un convoi de la Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dans la région de Gao dans laquelle trois casques bleus du Bangladesh ont été tués et cinq autres gravement blessés.

Le Secrétaire général transmet ses condoléances au Gouvernement du Bangladesh et aux familles endeuillées. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Secrétaire général rappelle que la résolution 2374 adoptée le 5 septembre 2017 prévoit l'introduction de sanctions contre les entités et individus entravant la mise en œuvre de l'Accord de paix et attaquant le personnel des Nations Unies.

Le Secrétaire général réaffirme la détermination des Nations Unies à appuyer les efforts pour rétablir une paix et une sécurité durables au Mali. Il exhorte le Gouvernement et les groupes armés signataires à accélérer la mise en œuvre de l'accord de manière à isoler les groupes terroristes et autres entités déterminées à saper le processus de paix et de réconciliation.

Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général New York, le 24 septembre 2017



2 OCTOBRE Journée internationale de la non-violence



..... 22 23



Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR:

http://minusma.unmissions.org

facebook.com/minusma

www.flickr.com/photos/minusma

twitter.com/UN_MINUSMA

www.youtube.com/minusma

https://www.instagram.com/un_minusma



Bamako 106.6 MHZ Gao 94.0 MHZ Kidal 94.0 MHZ Menaka 94.0 MHZ Mopti 91.8 MHZ Tessalit 94.0 MHZ

